**TERMES DE REFERENCE**

**Mission** n°22SANIC817

# Informations générales

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la mission | **22SANIC817 : Dispositif d’Assistance Technique (DAT) auprès de l’UGP du MSPSN du Tchad :*****Appui à la révision du plan de transformation de la chaine d’approvisionnement et organisation du comité de pilotage.*** |
| Composante(s) | VIH/Sida, Tuberculose, Paludisme, RSS |
| Thématique(s) | Produits de santé (SIGL et AQ) |
| Identité du / des Bénéficiaire(s) | Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DGPML) et l’Unité de Gestion des Projets (UGP) du Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale du Tchad |
| Pays d’intervention | Tchad |
| Nombre total estimé de jours d’expertise  | 20 |
| Date estimée de remise des livrables | 05 novembre 2022 |
| Contact Expertise France | Prénom NOM | Coordonnées |
| Matthieu FAVRE | matthieu.favre@expertisefrance.fr |

# Justification de la mission

Le Tchad a organisé du 16 au 18 avril 2019 les assises du médicament sur les thèmes de la gouvernance pharmaceutique, de l’approvisionnement, la distribution, la qualité des produits de santé, la traçabilité, la protection du patient et la production pharmaceutique. L’objectif 2 des recommandations de ces assises est le renforcement de la chaine d’approvisionnement et de distribution pour assurer une mise à disposition des produits de santé de qualité partout et pour tous. Cet objectif prend également en compte un renforcement du système d’information en gestion logistique afin de disposer des données logistiques de qualité pour garantir un bon fonctionnement de la chaine d’approvisionnement.

Déjà en 2018, un diagnostic de la chaîne d’approvisionnement au Tchad a été réalisé. Ce diagnostic a montré d’importants dysfonctionnements dans la chaine d’approvisionnement des produits de santé avec des conséquences sur la disponibilité des produits et le service aux patients. Au total six (06) domaines de renforcement ont été identifiés dans la chaine d’approvisionnement au Tchad :

1. gouvernance, ressources humaines et finances
2. stratégie de la chaine d’approvisionnement
3. système d’information de gestion logistique (SIGL) : mise en place d’un SIGL intégré et harmonisé au niveau national (dématérialisation des processus de partage d’informations et de documents)
4. coordination : mise en place de points focaux provinciaux et d’une coordination provinciale pharmaceutique
5. assistances techniques GAS pour la coordination nationale (pool d’un expert international et d’un expert national)
6. communication

A la suite de ce diagnostic, un plan de transformation de la chaine d’approvisionnement (PTCA) a été élaboré. Ce plan a pour but de transformer en profondeur et durablement la chaine d’approvisionnement en produits de santé pour lui permettre de jouer son rôle de pivot du système de santé.

Le PTCA avait été budgétisé à plus de 18 millions d’Euros. Sur le NFM2, le Fonds mondial a financé le PTCA à environ 1,5 million avec une réalisation de 27% du budget.

A part le financement du FM, il n’y a pas de visibilité sur les autres financements et la mise en œuvre des activités. Par ailleurs, au regard de l’évolution du système sanitaire notamment la pandémie de la Covid-19, il devient nécessaire de faire une revue du PTCA afin d’en définir une nouvelle stratégie de mise en œuvre.

Cette revue est très attendue par la Direction Générale de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DGPML) en tant qu’autorité pharmaceutique. Cette attente de la DGPML est également par l’Unité de Gestion des Projets (UGP) en tant que bénéficiaire principal des subventions du FM qui finance majoritairement le PTCA dont la réussite est intimement liée à la réussite globale des subventions.

En outre, lors de l’élaboration du PTCA, il a également été mise en place par l’arrêté N° 249/RP/MSP/DG/DPMP/2018 du 20 septembre 2018, un comité de pilotage dudit plan. Ce comité de pilotage ne s’est jamais réuni. Ce manque de fonctionnement du comité de pilotage n’a pas permis un suivi tel que prévu de la mise en œuvre du PTCA. Ce manquement a été relevé par le Bureau d’Inspection Générale du FM en juillet 2022 lors de sa mission au Tchad.

C’est donc dans ce cadre que la Direction Générale de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoire et l’Unité de gestion des Projets sollicitent une Assistance Internationale pour la révision du PTCA et de son comité de pilotage.

# Objectif(s) et résultats attendus

* 1. **Objectif général**

L’objectif principal de cette mission est d’appuyer la Direction Générale de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DGPML) à mettre à jour son plan de transformation de la chaine d’approvisionnement (PTCA) et de son comité de pilotage.

* 1. **Les objectifs spécifiques**
* Faire le point de la mise en œuvre des activités du PTCA par toutes les sources de financement
* Faire l’état des lieux des financements disponibles pour le PTCA ;
* Faire le point des recommandations des différentes évaluations de la gestion des produits de santé au Tchad : les assises du médicament, les spots-check du FM/LFA, l’Inspection générale du Ministère de la Santé Publique et l’audit du PNUD, l’OIG ;
* Analyser l’état global actuel de la chaine d’approvisionnement et proposer/actualiser les domaines stratégiques d’intervention pour la mise à jour du PTCA ;
* Appuyer l’organisation et faciliter l’atelier de revue et validation du PTCA intégrant les recommandations des différente évaluations GAS ;
* Actualiser le plan de travail budgétisé et définir les objectifs, indicateurs et livrables de la mise en œuvre du nouveau PTCA ;
* Elaboration un plan de mobilisation des financements ;
* Appuyer la revue du comité de pilotage et la mise en place de l’équipe de pilotage du PTCA ;
* Organiser la première session du comité de pilotage du PTCA.

**c. Résultats attendus - livrables**

**R.1.** La mise en œuvre du plan de transformation de la chaine d’approvisionnement est évaluée ainsi que l’état de mise en œuvre des recommandations des assises du médicament et des différentes évaluations de la gestion des produits de santé au Tchad : les assises du médicament, les spots-check du FM/LFA, l’Inspection générale du Ministère de la Santé Publique et l’audit du PNUD

**R.2.** La DGPML dispose d’un nouveau PTCA intégrantles recommandations des assises du médicament et des autres évaluations (spots check LFA/FM, inspection IGE, audit PNUD)

**R.3.** Un plan de travail actualisé et budgétisé est élaboré avec les parties prenantes pour la mise en œuvre du nouveau PTCA avec une feuille de route claire ; les livrables à fournir pour chaque domaine stratégique de travail et objectif spécifique du PTCA ; les indicateurs clés de suivi et évaluation des performances pour la transformation de la chaine d’approvisionnement et la chaîne logistique et les méthodes à utiliser pour collecter et analyser les données des indicateurs sont définis

**R.4.** La DGPML dispose d’un plan de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan de transformation de la chaine d’approvisionnement

**R.5.** Le comité de pilotage est revu ; une équipe de pilotage est mise en place et la réunion du comité de pilotage du PTCA a été organisée.

**Intégration du genre**

En cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour l’égalité femmes-hommes 2018-2022, L’Initiative demande aux expert.e.s d’intégrer une approche genre dans la réalisation de leur mission. Un webinaire est à la disposition de ces dernier.e.s pour les aider à identifier les enjeux spécifiques à la mission et définir des objectifs visant l’intégration du genre (<https://www.initiative5pour100.fr/encourager-prise-en-compte-du-genre>).

Ces enjeux concernent principalement :

* **le type mission** : appui à la gouvernance, diagnostic et appui organisationnel, appui administratif et financier, appui programmatique, collecte et analyse de données, accès aux médicaments de qualité.
* **La méthodologie choisie**: revue documentaire, entretiens, atelier participatif, conférence et colloque, formation, rapport ou guide.

Durant la phase de cadrage de la mission et d’élaboration de la méthodologie, les expert.e.s définiront en accord avec le bénéficiaire au **moins 2 objectifs liés** aux enjeux « genre » de la mission et s’engageront à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les atteindre et à s’autoévaluer lors de la rédaction du compte-rendu final de la mission.

# Description de la mission

Dans le cadre de sa mission, l’expert aura à conduire les activités suivantes en appui à la DGTPML :

***1. L’état des lieux de la mise en œuvre du plan de transformation de la chaine d’approvisionnement et des différentes recommandations d’évaluations GAS en lien avec le résultat 1 (R.1.)***

* Faire le point de la mise en œuvre du PTCA-SIGL
* Faire le point global des recommandations issues des assises du médicament et des différentes évaluations telles que les spots check LFA/FM, inspection IGE, audit PNUD
* Recenser les financements déjà consacrés à la mise en œuvre du PTCA

***2. Mise à jour du Plan de transformation de la chaine d’approvisionnement avec intégration des recommandations des assises du médicament et des autres évaluations (spots check LFA/FM, inspection IGE, audit PNUD) en lien avec le résultat 2 (R.2.)***

* Analyser « les bonnes pratiques » du projet et les propositions en vue d’améliorer les projets futurs (procédures, calendrier, personnel, partenaires...)
* Analyser l’état global actuel de la chaine d’approvisionnement et proposer/actualiser les domaines stratégiques d’intervention pour la mise à jour du PTCA
* Finaliser les TDR de l’atelier de mise à jour du PTCA
* Finaliser les préparatifs de l’atelier de mise à jour
* Faciliter l’atelier de mise à jour du PTCA
* Intégrer la mise à jour du PTCA
* Organiser et faciliter l’atelier de validation du PTCA mis à jour

**3.** ***Elaboration du plan de travail actualisé avec définition des objectifs, indicateurs et livrables en lien avec le résultat 3 (R.3.)***

* Elaborer la cartographie des financements disponibles pour la mise en œuvre du PTCA mis à jour
* Elaborer un plan de travail budgétisé avec les parties prenantes sur la base du PTCA mis à jour
* Identifier les livrables pour chaque domaine stratégique de travail et objectif spécifique du PTCA, des assises du médicament et autres évaluations (spots check LFA/FM, inspection IGE, audit PNUD), conformément au plan de travail actualisé
* Identifier les indicateurs clés de suivi et évaluer les performances pour la transformation de la chaine d’approvisionnement et les méthodes à utiliser pour collecter et analyser les données des indicateurs.

***4. Elaboration d’un plan de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan de transformation de la chaine d’approvisionnement en lien avec le résultat 4 (R.4.)***

* Faire le point des financements disponibles pour la mise en œuvre du PTCA actualisé
* Élaborer un plan de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan de transformation de la chaine d’approvisionnement.

***5. Revue du comité de pilotage, mise en place d’une équipe de pilotage et l’organisation de la réunion du comité de pilotage du PTCA en lien avec l’objectif 5 (R.5.)***

* Définir le cadre et les stratégies de coordination, d’organisation et d’animation de l’équipe du projet selon le plan de travail du nouveau plan de transformation de la chaine d’approvisionnement
* Identifier les faiblesses du comité de pilotage et proposer les solutions idoines
* Structurer le projet de transformation (méthodes, outils de pilotage...) et définir les règles de fonctionnement permettant l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délai, de sécurité, de qualité et de coût
* Appuyer l’identification des responsables de chaque domaine de travail stratégique
* Présenter les résultats de sa mission à la réunion du comité de pilotage
* Organiser et finaliser les préparatifs d’organisation de la réunion du comité de pilotage
* Elaborer le rapport de la réunion intégrant les recommandations pour les prochaines étapes

Renforcement de capacités du/des bénéficiaires de la mission : en vue de la pérennisation des résultats de la mission et de l’appropriation des livrables par le.s bénéficiaire.s, le.s expert.e.s devront porter une attention particulière au renforcement de capacités tout au long de la mission. Les temps de formation et d’élaboration conjointe des livrables avec une autonomisation progressive du bénéficiaire sont encouragés. Le.s expert.e.s devront proposer une approche méthodologique dans leur offre technique qui sera discuté.e et validé.e avec Expertise France et le bénéficiaire de la mission.

1. **Livrables attendus**

Au terme de cette mission, l’expert devra élaborer un rapport de mission portant sur les résultats attendus :

* L’état de mise en œuvre du PTCA et des différentes recommandations des évaluations GAS
* Le PTCA est mis à jour
* Un plan de travail budgétisé est disponible
* Les feuilles de routes de mise en œuvre du PTCA suivant les financements disponibles sont élaborées ou actualisées
* Une équipe de pilotage est mise en place et la réunion de comité de pilotage est tenue
* Un compte rendu (maximum de 15 pages et suivant le modèle fourni) devra être remis par email à Expertise France après chaque visite terrain ou grandes étapes de la mission dans un délai de 10 jours. Ce compte-rendu, rédigé en français, sera diffusé à l’ensemble des partenaires de la mission après validation d’Expertise France.
1. **Coordination et redevabilité**

3.1. Coordination assurée par Expertise France

Dans le cadre de cette mission, Expertise France assurera la coordination et le suivi de la mission tels que :

1. Expertise France garantit la coordination entre les différents partenaires associés à la conception, mise en œuvre et/ou au suivi de la mission et organise des points de suivi réguliers à minima avec le.s expert.s tout au long de la mission ;
2. L’expert travaillera sous la supervision d’**Expertise France** (équipe de **L’Initiative**) et la supervision technique de la DGPML en étroite collaboration avec les experts du DAT Expertise France au Tchad et les différentes parties prenantes nationales.

A cet effet, des télé-conférences tout au long de la mission seront organisées avec Expertise France et la DGPML afin de s’assurer de la bonne réalisation de la mission.

1. Afin de faciliter le suivi de la mission par Expertise France, la personne référente sera mise en copie de tous les échanges importants entre les expert.es, le bénéficiaire et les partenaires impliqués dans la mission.

3.2. Coordination avec les partenaires techniques et financiers et l’Equipe France

Le.s expert.e.s se rendra/ont au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC (l’attaché de coopération) et le point focal du bureau de l’Agence Française de Développement (AFD).

3.3. Redevabilité de.s expert.e.s

Le.s expert.e.s rapporteront directement et régulièrement les avancées et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission à la personne de contact au sein d’Expertise France.

Les livrables de la mission sont produits au bénéfice du bénéficiaire de la mission. La dernière version des livrables est remise à Expertise France qui confirmera auprès du bénéficiaire de la mission la validation finale de ces derniers.

# Lieu, Durée et Modalités d’exécution

1. **Date estimée de démarrage :** 26 septembre 2022
2. **Durée de réalisation de la mission :** 20 jours ouvrables

### *Mission avec nombre de jours estimés dans les TdR :* La durée effective de la prestation (jours ouvrables) de l'expert.e est estimée à 20 jours entièrement au Tchad. Le bénéficiaire et Expertise France, sur proposition d’une offre technique de l’expert.e, valideront le calendrier de travail.

La mission se terminera par une réunion du comité de pilotage PTCA, possiblement organisée en région, et un débriefing de la mission avec le bénéficiaire suite à la validation des livrables par celui-ci.

1. **Date estimée de remise des livrables :** 05 novembre 2022
2. **Organisation logistique et consignes de sécurité d’Expertise France**

Le Bénéficiaire de la mission mettra à la disposition de.s expert.e.s un local pour servir de bureau/salle de réunion avec une connexion internet et la possibilité de réaliser des impressions et photocopies.

Le.s expert.e.s seront responsables des autres aspects logistiques de leur mission (réservation d’hôtel, billets d’avion, déplacements, etc.) sauf indication contraire d’Expertise France.

A la fin de la mission, une réunion du comité de pilotage PTCA sera organisée.

Le.s expert.e.s sont tenu.e.s de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité indiquées par Expertise France. Il est notamment demandé pour chaque visite terrain :

* D’inscrire chaque déplacement sur le site Ariane – France Diplomatie : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html> ;
* De consulter régulièrement la page internet « Conseils aux voyageurs de Ministère de L’Europe et des Affaires Etrangères » pour le pays de mission ;
* De télécharger l’application d’Expertise France (transmise après recrutement confirmé) dédiée au suivi sûreté des expert.e.s sur le terrain, d’y créer un compte et de l’utiliser lors de chaque visite terrain ;
* Tout déplacement en dehors de la ville de réalisation de la mission devra faire l’objet d’une demande transmise minimum 1 semaine avant la date prévue de déplacement à la personne de contact de la mission à Expertise France qui procèdera à sa validation formelle.

# Expertise et profil demandés

**1) Nombre d’experts :** 1

**2) Profil d’expert**

* + 1. Qualifications et compétences :
* Être titulaire d’un diplôme de doctorat d’Etat en Pharmacie ou d’un diplôme équivalent
* Avoir des diplômes reconnus en matière de gestion de la chaîne d’approvisionnement ou justifier d’une solide compréhension/expérience pratique de la gestion des produits de santé, de la chaîne d’approvisionnement et des laboratoires, dans les secteurs public et/ou privé, dont le SIGL dans le contexte des pays en voie de développement
* Maitriser l’outil informatique (Excel, Word, Powerpoint…)
* Excellentes qualités /capacités :
	+ de communication
	+ de travail en équipe et relationnel
	+ de transmission des savoirs
	+ de supervision
	+ d’analyse et résolution des problèmes
	+ de prise de décision et d’initiative
* Excellente maitrise du français (écrit / oral)
* La maitrise de l’anglais et/ou de l’arabe serait un atout
	+ 1. Expérience professionnelle générale
* Justifier d’au moins 10 ans d’expérience dans le domaine pharmaceutique
* Justifier d’au moins 7 ans dans la gestion des produits de santé, de la chaine d’approvisionnement et des laboratoires
* Faire preuve d’une connaissance approfondie des problèmes transversaux dans les prestations de services de santé autres que la gestion de la chaîne d’approvisionnement. Des connaissances spécialisées sur la gestion des produits pharmaceutiques dans le contexte du secteur public sont essentielles
* Être un expert en matière d’appui au renforcement de la politique pharmaceutique, incluant la mise en œuvre opérationnelle
* Qualifications et compétences essentielles : direction et planification stratégique, approche intégrée de la prestation de services, diplomatie et sensibilité culturelle, capacité à synthétiser et à résumer les résultats, compétences d’analyse et de gestion de projet solides, capacité à travailler sous la pression et en lien avec un budget disponible, compétences pour le travail d’équipe et la consolidation d’équipe
	+ 1. Expérience professionnelle spécifique
* Justifier d’une expérience d’au moins 5 ans dans l’élaboration et la mise en œuvre fructueuses de projets, y compris le renforcement du SIGL et les solutions pour la chaîne d’approvisionnement. Il s’agit notamment de justifier d’une expérience de mise en place ou renforcement d’un système dans au moins deux (2) pays en voie de développement
* Pouvoir voyager et travailler au Tchad (niveau central et en région)
* Avoir une bonne connaissance du système pharmaceutique tchadien est un atout.

# Offre technique et financière

L’expert.e / Chaque expert.e / l’équipe d’expert.e intéressé.e par la mission est invité.e à transmettre une offre complète composée de :

1. **Une offre technique (20 pages maximum) comprenant :**
	* Le CV de l’expert.e / chaque expert.e ;
	* Une description du parcours et des expériences du/des expert.e.s en lien avec les présents termes de référence ;
	* Leur compréhension de la situation actuelle du Tchad en articulation avec les enjeux de la mission ;
	* Une présentation de la méthodologie détaillée à partir des objectifs et activités décrits dans les présents termes de référence. Une attention particulière doit être portée sur le renforcement de capacités du bénéficiaire de la mission ;
	* Un calendrier de travail détaillé (activités, dates, lieu, nombre de jours) à partir des grandes étapes précisées dans les présents termes de référence.
2. **Une offre financière en Euros.**